

Le Pays de l'Ernée

N° 13 Janvier 2005



Le Guide du Tri

Il y a de cela plusieurs semaines vous recevez dans vos boîtes aux lettres un guide du tri réalisé par le Pays de la Haute Mayenne en collaboration avec tous les techniciens des Communautés de Communes concernées.

Ce guide clair et concis doit notamment nous permettre d'améliorer notre tri.

Le guide est disponible dans chaque mairie et à la Communauté de Communes.



L'intercommunalité des réseaux

L'année 2005 qui s'ouvre sera celle de l'intercommunalité des réseaux.

«Pilote» dans le domaine social, nous attendons beaucoup du relais assistantes maternelles qui aura pour objectif de renouveler le réseau de garde de nos enfants à domicile.

Le réseau des bibliothèques couvrira bientôt l'ensemble de nos communes. C'est un succès. Nos livres pourront désormais voyager gratuitement pour tous les lecteurs du territoire.

La musique est, également, bien présente. Nos trois écoles regroupent 317 élèves originaires de toutes nos communes.

Le réseau de nos chemins de randonnée se densifie.

Pour améliorer notre quotidien, les déchetteries seront portées de quatre à six...

et la numérisation des cadastres arrive dans chaque mairie.

Notre territoire marque ainsi sa solidarité !

A tous, je souhaite de vivre une nouvelle année heureuse et solidaire.

✍ Le Président,
Albert LEBLANC

Communauté de Communes de l'Ernée



Parc de la Querminais
B.P. 28 - 53500 Ernée
Tél. 02 43 05 98 80
Fax 02 43 05 24 45

E-mail : cc-lernee@wanadoo.fr
Site internet : www.cc-lernee.fr

Deux nouvelles déchetteries-relais pour 2005

En complément des déchetteries déjà présentes sur la communauté de communes (Ernée, Chailland, Andouillé et Juvigné), deux autres vont être aménagées par la Communauté de Communes de l'Ernée sur les communes de LARCHAMP et SAINT-DENIS DE GASTINES ; elles seront équipées de quais pour faciliter le déchargement dans les bennes (ainsi que la déchetterie-relais actuelle de JUVIGNÉ).

Les déchets collectés au niveau de ces déchetteries-relais seront les encombrants (canapé, polystyrène, gros plastiques...), la ferraille, les déchets verts. Une armoire à déchets toxiques (peinture, batterie, néons...) sera mise en place au courant de l'année.

Halte au vandalisme sur les bornes sélectives !!!

L'année 2004 a été une année noire pour nos bornes en effet une dizaine de celles-ci ont été victimes d'actes de vandalisme et incendiées !!!

Coût du préjudice : 1000 € par borne...

Ce coût étant malheureusement répercuté sur notre prochaine facture.



S O M M A I R E

- Le tri des déchets
- Numérisation du cadastre des 15 communes
- Cadre de vie : habitat et paysage
- Artisans et commerçants : l'ORAC se poursuit
- Groupement d'agriculteurs et environnement
- Parc d'activités intercommunal à Montenay
- Le réseau des bibliothèques s'étoffe
- Le CIAS une initiative présentée aux élus
- La musique à l'école

NUMÉRISATION DES CADASTRES DES 15 COMMUNES

La Communauté de Communes de l'Ernée réalise la numérisation du cadastre des 15 communes de la Communauté en partenariat avec les services de la Direction Générale des Impôts (D.G.I.).

Une convention a été signée récemment permettant à la collectivité de conduire cette opération en présence des représentants de la D.G.I.



De gauche à droite :

M. MAHÉ : Responsable du Centre des Impôts Fonciers de LAVAL,

M. LEBLANC : Président de La Communauté de Communes de l'Ernée,

M. MARTINET : Directeur Divisionnaire chargé des Affaires Foncières,

Mme GUILLEMOT : Centre des Impôts Fonciers de MAYENNE.

Cette initiative marque pour les utilisateurs la fin des plans papiers et des ancestrales « micro-fiches ». Il faudra toutefois attendre fin 2005 pour que les 15 communes de la Communauté soient dotées de cet outil.

La numérisation, lancée en septembre dernier, va permettre :

- d'améliorer l'accès à l'information :
fournir aux collectivités et aux habitants des informations fiables et facilement utilisables ;
- de développer à partir de cette base d'autres utilisations (gestion des documents d'urbanisme, des réseaux...) avec la mise en place d'un Système d'Information Géographique (S.I.G.).

Un poste informatique dans chaque commune permettra à tous de venir consulter le cadastre informatisé et ce, dans la limite des informations pouvant être légalement délivrées à titre privé.

Les partenaires financiers de la collectivité, pour cette opération, sont nombreux :

la Région des Pays de la Loire,
le Conseil Général de la Mayenne, la SAFER Maine Océan,
la Chambre d'Agriculture, et l'Europe (LEADER +)
voient également un intérêt à la généralisation de ces pratiques sur leur territoire d'intervention respectif.



LE «C.L.I.C. ERNÉE BOC'ÂGE» AU SERVICE DES PERSONNES ÂGÉES

Depuis avril dernier, les personnes âgées peuvent désormais profiter d'un lieu d'écoute et d'information conçu pour répondre à leurs attentes et à leurs besoins.

Le «C.L.I.C. ERNÉE BOC'ÂGE» (Centre Local d'Information et de Coordination) permet de réfléchir ensemble, avec les familles, à des solutions pour faire face à la

perte d'autonomie des aînés. Il concerne les personnes domiciliées sur les cantons d'Ernée, Chailland, Landivy, Gorron et Ambrières.

Téléphone : 06 21 25 62 12 (Coordinatrice : Mlle Voisin-Lhuillier) ou 06 21 25 70 09 (Secrétariat : Mlle Barbedette)
du lundi au vendredi, de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30. **A domicile :** Sur rendez-vous.

Lors de nos permanences, à :

- Ernée : les 1^{er} et 3^e lundis du mois, de 9 h 00 à 12 h 00, à la Communauté de Communes de l'Ernée.
- Chailland : le dernier jeudi du mois, de 9 h 00 à 12 h 00, en mairie (janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre).
- Andouillé : le dernier jeudi du mois, de 9 h 00 à 12 h 00, au Point Information Jeunesse d'Andouillé (février, avril, juin, août, octobre et décembre).

Par courrier : C.L.I.C. ERNÉE BOC'ÂGE – 20, avenue de Paris – BP 73 – 53500 Ernée.

AIDE À LA RÉHABILITATION DES FAÇADES

Dans le cadre du Contrat Régional du Pays de Haute Mayenne, la Communauté de Communes de l'Ernée propose des aides pour la réhabilitation des façades.

Cela concerne les propriétaires occupant leur logement, construit depuis plus de 20 ans (hors lotissement) et dont la façade est visible de l'espace public.

Des demandes d'aides ont déjà été acceptées : une quinzaine de façades sont déjà en cours de rénovation.

**Pour le propriétaire, l'aide est de 25 % du coût des travaux :
aide plafonnée à 950 € pour un montant maximum de travaux de 3 800 € TTC.**

Si vous projetez de réaliser des travaux de rejointoiement, d'enduit sur votre logement principal (simple peinture exclue), contactez l'association **Habitat et Développement 53**, chargée de vous conseiller et vous aider à constituer votre dossier.



Chambres d'hôtes La Gasselinais - 53500 Ernée.



Habitat et Développement 53

Daniel LANDEMAINE - 02 43 91 19 91

Permanences assurées le 1^{er} mardi
de chaque mois de 11 heures à 12 heures à la
Communauté de Communes de l'Ernée à Ernée

Communauté de Communes de l'Ernée

Odette GROUSSARD - 02 43 05 98 80

D'autres dispositifs d'aide à la réhabilitation des façades existent :

- Ernée (centre ancien protégé) - Contact Hôtel de Ville : **02 43 08 71 10**
- Chailland (petite cité de caractère) - Contact Mairie : **02 43 02 70 11**

RÉCEPTION DE LOGEMENTS LOCATIFS A VOCATION SOCIALE

Le conseil communautaire a décidé récemment de la construction de 5 nouveaux logements locatifs répartis sur les communes de La Croixille, Saint-Pierre des Landes et Saint-Denis de Gastines.

Ceux-ci s'ajouteront aux 98 logements individuels que la Communauté de Communes gère déjà.

Un programme de 15 logements est en cours dont 8 ont déjà été livrés à Saint-Denis de Gastines et Larchamp.



INTÉGRATION PAYSAGÈRE DES SIÈGES D'EXPLOITATIONS

Tout agriculteur en activité installé sur le territoire de la Communauté de Communes peut prétendre à ce dispositif. L'objectif est d'améliorer les conditions de vie et de travail sur l'exploitation tout en confortant l'image de qualité de notre région. L'aide est de 30 % du coût induit par l'étude préalable (obligatoire) et les travaux d'intégration paysagère dans limite de 4 000 € minimum à 8 000 € maximum.



**Communauté de
Communes de l'Ernée**

**Odette GROUSSARD
02 43 05 98 80**

L'O.R.A.C. de HAUTE MAYENNE SE POURSUIT

Depuis juillet dernier, date du lancement de l'opération, 25 entreprises ont déjà reçu un accord de subvention dans le cadre de l'Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce financée par l'Etat, la Région des Pays de La Loire et l'Europe.

Vous avez un projet : de modernisation de votre local, d'agrandissement d'un bâtiment ou de construction neuve, d'achat de matériel neuf, de modernisation de l'outil de production (mise aux normes).

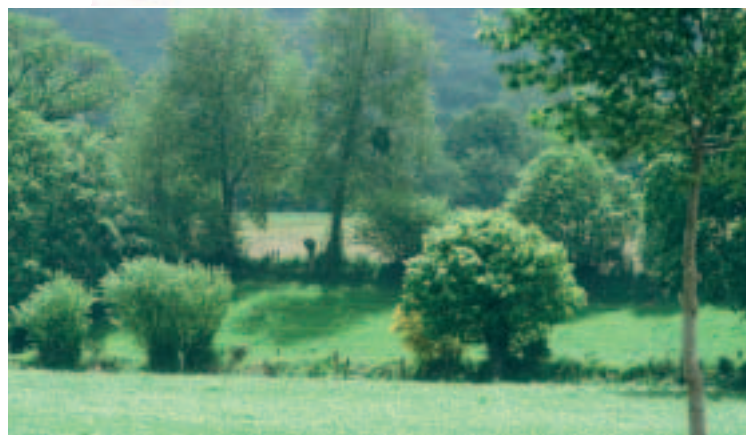
Un accompagnateur financier : • Subvention de 30 % pour un projet d'investissement compris entre 7 000 € HT et 35 000 € HT.

Les conditions :

- Appartenir au secteur du commerce, de l'artisanat, de l'industrie, du service aux particuliers et aux entreprises (hors S.C.I., loueur de fonds...), avoir son siège social sur la Communauté de Communes de l'Ernée, employer moins de 10 salariés, justifier d'une année d'activité, bénéficier d'une situation économique et financière saine, dégager un chiffre d'affaires annuel HT < à 762 000 €, disposer d'une surface de vente < à 400 m².
- Sont exclues : les entreprises relevant du ministère du tourisme (transports, auto-écoles, agence immobilières...).

Où s'adresser ?	Communauté de Communes de l'Ernée	Chambre de Métiers 53	Chambre de Commerce et d'Industrie 53
	<i>Catherine DUBOST</i> Tél. : 02 43 05 98 80	<i>Christine BANNIER</i> Tél. : 02 43 49 88 88	<i>Christiane MENDÈS</i> Tél. : 02 43 49 50 00

LES GROUPEMENTS D'AGRICULTEURS : aide à l'équipement collectif



Matériel d'entretien des haies bocagères

Objectif : améliorer les pratiques de préservation du paysage.

Modalités : subvention de 20 % sur une dépense comprise entre 5 000 € et 25 000 €.

Une liste de matériels éligible a été établie (se renseigner).



Les C.U.M.A., associations d'agriculteurs et les entreprises de travaux agricoles peuvent prétendre à un soutien financier de la Région des Pays de La Loire au titre de la Convention de Développement Local de Haute Mayenne.

Ces aides concernent :

- l'achat en commun de **matériel d'entretien** des haies bocagères ;
- l'acquisition de **matériel d'analyse et d'épandage des effluents d'élevage.**

Matériel d'analyse et d'épandage des effluents d'élevage

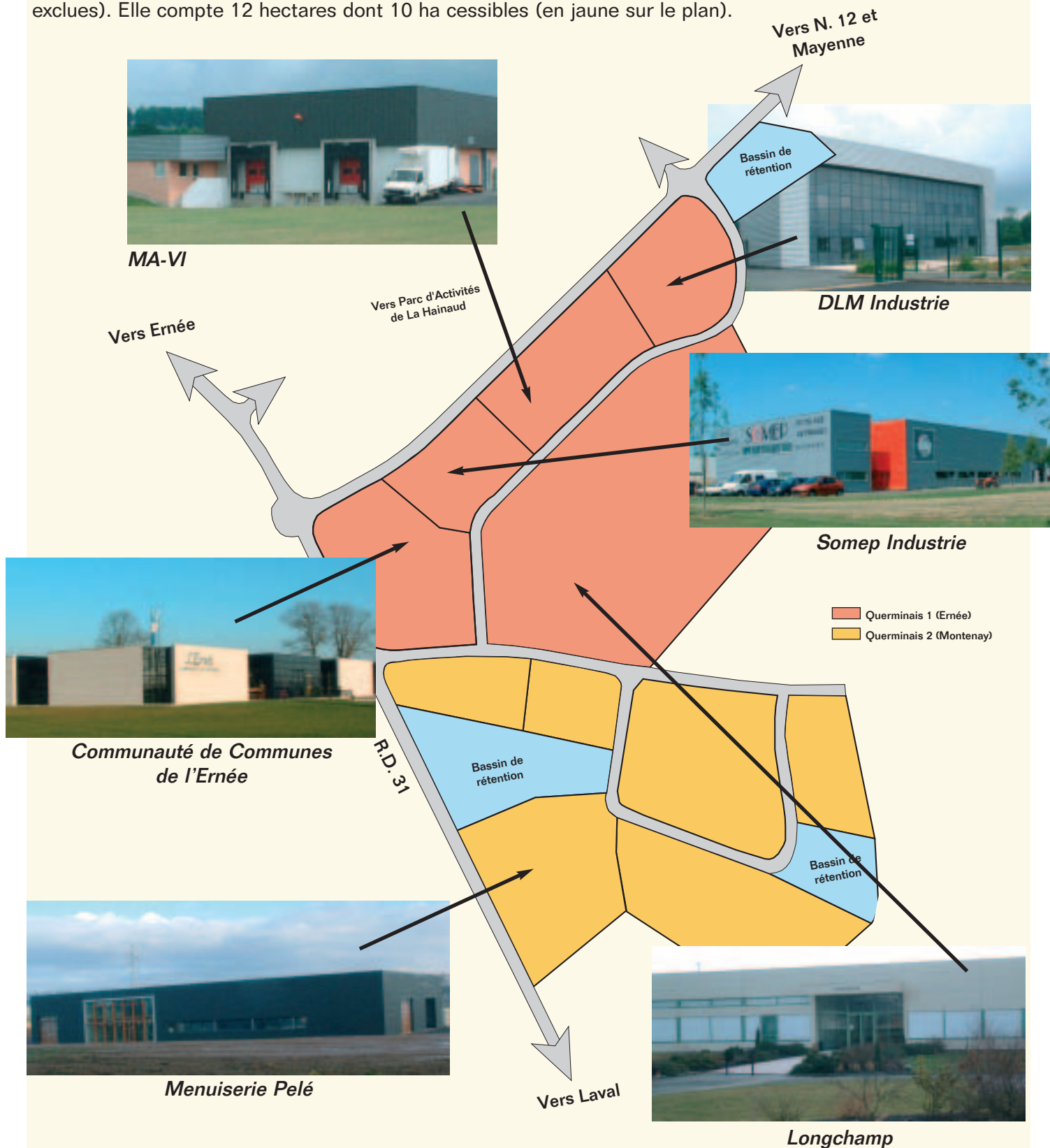
Objectif : favoriser des pratiques respectueuses de l'environnement.

Modalités : subvention de 20 % sur une dépense comprise entre 5 000 € et 25 000 €.

Matériel éligible : lamier à scie, couteaux, sécateur ; nacelle, déchiqueteuse de bois.

MONTENAY : Parc d'activités intercommunal de la Querminais

Les travaux de viabilisation s'achèvent sur la zone d'activités communautaire implantée sur la commune de Montenay. L'entreprise de menuiserie PELÉ y érige déjà un très beau bâtiment en façade visible de la RD 31 (Ernée-Laval). Ce parc d'activités économique sera paysagé de façon similaire à la première tranche réalisée sur Ernée afin d'offrir aux entreprises un environnement de qualité, ce à quoi tout le monde est attentif. La zone est destinée à accueillir des activités de type artisanal, industriel et de services (entreprises commerciales exclues). Elle compte 12 hectares dont 10 ha cessibles (en jaune sur le plan).



Travaux d'aménagement de la zone financés avec le concours de l'État, la Région des Pays de la Loire et du département de la Mayenne

LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES S'ÉTOFFE

Deux nouvelles communes ont rejoint en 2004 le réseau des bibliothèques de la Communauté de Communes de l'Ernée.

Saint Hilaire du Maine

Lors du lancement des animations «Lire en fête 2004», les bibliothécaires de l'Ernée ont eu le plaisir d'associer la dernière bibliothèque venue sur le réseau communautaire : Saint-Hilaire du Maine.

Installée en centre bourg, la bibliothèque a profité du réaménagement de bâtiments communaux situés rue des Landes pour déménager dans ces locaux plus adaptés et accessibles à tous.

Depuis juin, les lecteurs disposent ainsi d'un lieu chaleureux et convivial.



Septembre 2004 : conférence de presse «Lire en fête»
Bibliothèque de Saint-Hilaire du Maine.



Juvigné

Un bel équipement, inauguré par la commune début septembre, contribue à embellir le centre bourg de Juvigné et offre aux habitants un nouveau service : la médiathèque. Les lecteurs disposent désormais d'une discothèque (environ 700 cd). Depuis l'ouverture dans ses nouveaux murs, le lectorat est passé d'une trentaine de personnes à plus de 300 en quelques mois. L'attente était forte, le service est à la hauteur...

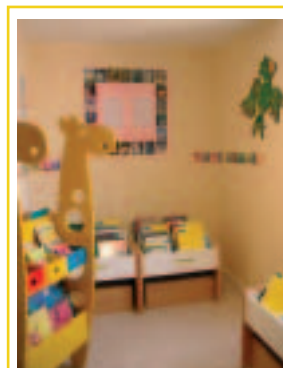
4, rue Principale - Tél. : 02 43 68 71 36
E-mail : mediatheque-juvigne@wanadoo.fr

ET ENCORE...

Bientôt, un projet de «point lecture» à **La Pellerine**, à proximité de la salle polyvalente, viendra compléter le réseau communautaire. Un autre projet est en cours de réflexion à **Saint-Pierre-des-Landes**.

La commune d'**Andouillé** a, quant à elle, profité d'une période de vacances pour réaménager le premier étage de sa bibliothèque, qui fut parmi les pionnières du territoire.

Des rayonnages modernes et colorés, la création d'un espace «jeunesse» pour les tout-petits, le pôle bandes dessinées viennent agrémenter cet équipement qui accueille 598 lecteurs par an.



6, place du Petit Ménil - Tél. : 02 43 37 68 50
E-mail : bibliotheque.and53@wanadoo.fr

Des bibliothèques et des livres

L'acquisition permanente de nouveaux livres pour enrichir, renouveler les collections des bibliothèques est indispensable pour maintenir l'intérêt des lecteurs. La Communauté de Communes de l'Ernée s'est engagée aux côtés des communes à réaliser l'acquisition de fonds documentaires à hauteur de 40 000 € sur la période 2004-2006 répartis dans les bibliothèques du réseau.

Cette action est soutenue financièrement par la Région des Pays de la Loire à hauteur de 50 % dans le cadre de la Convention de développement Local du Pays de Haute Mayenne.



Des MUSICIENS dans les Écoles maternelles et primaires

La Communauté de Communes de l'Ernée s'est dotée depuis plusieurs années des compétences de «musiciens-intervenants» chargé de sensibiliser les scolaires dans le cadre d'un projet musical établi avec les enseignants.

Anne-Laure REYNAUD et Emmanuel NORET, en poste à la Communauté de Communes depuis la rentrée 2004, interviendront dans une cinquantaine de classes maternelles et primaires au cours de l'année scolaire.

Ils participent également à l'animation de nombreuses activités au sein de l'école de musique intercommunale :

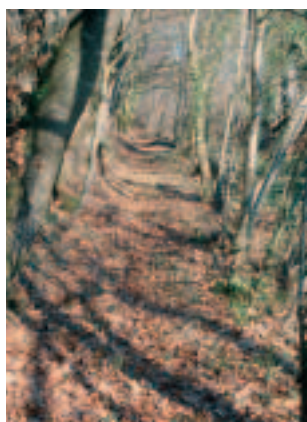
le jardin musical, l'éveil musical, du jazz vocal enfant, les chorales adultes et un atelier djembe enfants et adultes. Leur rôle est essentiel car ils contribuent à créer un lien entre le milieu scolaire et l'école de musique.

De nombreux spectacles animés par Anne Laure et Emmanuel sont donnés tout au long de l'année offrant la possibilité de présenter aux familles le résultat du travail réalisé avec les enfants et les enseignants.

(Cf. agenda culturel – plaquette jointe).



Le «SENTIER des DOUANIERS» passe à Saint-Pierre des Landes et La Pellerine

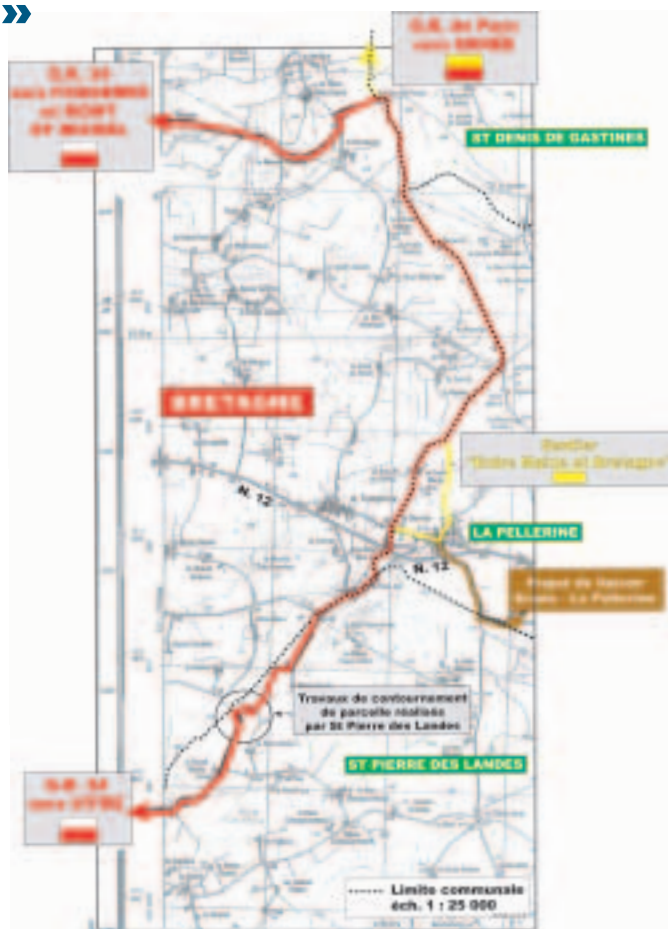


Le tracé du sentier de Grande Randonnée G.R. 34, sentier dit «des Douaniers» qui longe les côtes bretonnes, du Mont Saint-Michel à Saint-Nazaire, et bien connu des randonneurs, a été dévié en Mayenne sur le territoire de la communauté.

Depuis Vitré, vous pouvez désormais rejoindre la forêt de Fougères jusqu'au Mont Saint Michel en passant par Saint-Pierre des Landes et La Pellerine.

La commune de Saint-Pierre des Landes, suite à une sollicitation des randonneurs de Fougères, affiliés au Comité Départemental de Randonnée Pédestre de l'Ille et Vilaine, a pris en charge et réalisé les travaux nécessaires à l'ouverture du sentier. Le débroussaillage a été effectué à l'automne par l'association «Ernée Randonnée Pédestre».

Le balisage sera opérationnel début 2005.



Le guide «LEADER +»

Collectivités, associations, entreprises : vous avez un projet contribuant à la valorisation des ressources naturelles et culturelles du territoire et vous recherchez un accompagnement financier.

Le guide «leader +» est disponible à la Communauté de Communes.



Les actions suivantes ont bénéficié d'un soutien financier de l'Europe au titre de LEADER+ :

- **Ecole de musique** : poste du coordinateur et achat d'instruments (années scolaires 2003-2004/ 2004-2005)
- **Système d'information Géographique** : numérisation du cadastre des 15 communes.

C.I.A.S. Le Centre Intercommunal d'Action Sociale

Le C.I.A.S. de l'Ernée présenté à «Mairie Conseils» à Paris

La Communauté de Communes de l'Ernée a été invitée par «Mairie-Conseils»* à venir présenter le C.I.A.S. devant une quarantaine d'élus et techniciens de la France entière, intéressés par la démarche.

Jacqueline ARCANGER, Vice-Présidente du CIAS et Clarisse DIOP, chargée de mission à la CCE ont réalisé cette présentation à Paris en décembre dernier et nous font part de cette expérience.



«Nous avons pu constater que les élus sont très demandeurs d'information en matière d'**action sociale à l'échelle intercommunale**. Il faut rappeler que nous sommes les précurseurs dans le département de la Mayenne.

Le C.I.A.S., établissement public rattaché à la Communauté de Communes, constitue une forme d'organisation et une réponse parmi d'autres.

Le CIAS de l'Ernée s'est donné trois axes d'intervention : l'insertion socio professionnelle, la gérontologie et la petite enfance-enfance-jeunesse».

Plusieurs projets sont en cours de réflexion.

Une première action est engagée avec le Relais Assistantes Maternelles détaillé ci-après.



Clarisse DIOP - 02 43 05 46 31

* Organisme national de conseil auprès des mairies

R.A.M. Le Relais Assistantes Maternelles : pour susciter des vocations

Un diagnostic du territoire réalisé par la CAF a démontré l'insuffisance des modes de garde des enfants individuels ou collectifs et interpelle sur les départs prochains des assistantes maternelles dont le remplacement est incertain. En réponse à ce constat, le Centre Intercommunal d'Action Sociale de l'Ernée a souhaité, en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), mettre en place en 2005 un Relais Assistantes Maternelles (R.A.M.).

• Ce R.A.M. a pour objectif de **valoriser** et **promouvoir le métier d'assistante maternelle** sur le territoire.

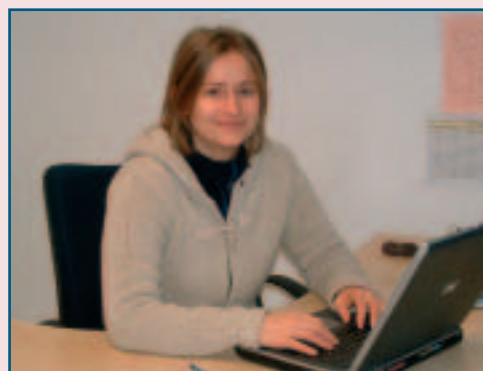
Les missions qui lui ont été données sont de :

- créer des temps de rencontres entre assistantes maternelles dans des lieux mis à disposition par les communes pour permettre l'organisation d'activités collectives avec les enfants ou d'échanges sur leurs pratiques, leurs expériences (rompre l'isolement spécifique à la profession) ;
- assurer un relais auprès des assistantes maternelles sur les partenariats possibles avec les autres professionnels de la petite enfance (PMI, CAF, écoles, bibliothèques...)
- informer les personnes intéressées par ce métier sur les démarches à réaliser, le contexte local...

• Le R.A.M. se veut aussi, un outil d'**information pour les parents** afin de les orienter, les conseiller dans leur recherche.

Plusieurs rencontres ont eu lieu, en novembre dernier, pour présenter le projet à St-Denis de Gastines, Juvigné et Andouillé. 75 assistantes maternelles du secteur y ont participé.

Ces rencontres ont été l'occasion de présenter la coordinatrice du R.A.M., **Manuela BAHIER** (originaire de Vautorte) qui aura la charge d'assurer l'animation de ce service en partenariat étroit avec l'ensemble des professionnels du secteur.



Manuela BAHIER - 02 43 05 46 31

Centre Intercommunal d'Action Sociale de l'Ernée - Service R.A.M. - BP 28 - 53500 ERNÉE